

Forum

La pertinence d'une meilleure collaboration nationale sur la recherche en éducation :

mieux servir la pratique

Le mardi 9 octobre, de 12 h à 17 h 30

Auditorium BAnQ Vieux-Montréal, 535, avenue Viger Est, Montréal

1. INTRODUCTION AU FORUM

1.1. M. Nicolas Paradis, sous-ministre adjoint aux politiques et aux relations du travail dans les réseaux, au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)

Le MEES joue un rôle de coordination et de production de la recherche à l'intérieur du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) et du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC). Le MEES joue également un rôle de gestion des fonds du Programme de recherche sur la persévérance et la réussite scolaires (PRPRS) et du Programme de recherche en littératie (PREL). Il s'est d'ailleurs inspiré des résultats de la recherche et des consultations qu'il a menées pour adopter la Politique de la réussite éducative et la Stratégie 0-8 ans. Également, les travaux sur le nouveau référentiel de compétences du personnel enseignant sont alimentés par la recherche scientifique.

1.2. M^{me} Louise Poissant, directrice scientifique du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)

Le FRQSC soutient financièrement trois grands regroupements, treize équipes de recherche et un réseau dans le domaine de l'éducation. Il mène en parallèle une vingtaine d'actions concertées avec le MEES et avec d'autres partenaires. Le FRQSC collabore aussi avec le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ), qui anime des échanges et qui contribue au transfert des résultats de la recherche.

1.3. M^{me} Maryse Lassonde, présidente du Conseil supérieur de l'éducation (CSE)

M^{me} Lassonde mentionne avoir rencontré plusieurs groupes de recherche en éducation depuis son arrivée au Conseil. Elle souligne la richesse des travaux de ces groupes, mais elle remarque que beaucoup de leurs initiatives sont amorcées en vase clos. Elle souhaite qu'on puisse fédérer les efforts de recherche en sciences de l'éducation, entre notamment les différentes universités, les réseaux francophone et anglophone et les réseaux public et privé.

2. PRÉSENTATION DES CENTRES DE RECHERCHE EN SCIENCE DE L'ÉDUCATION

2.1. M. Thierry Karsenti et M. Maurice Tardif, du Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante (CRIFPE)

- Le CRIFPE est un important centre de recherche scientifique au Canada dans le domaine de l'éducation, plus précisément dans le domaine de l'enseignement et de la profession enseignante. Son objectif est d'étudier la formation et la profession enseignante en lien avec la réussite des élèves. L'organisme, vieux de plus de 25 ans, organise chaque année un colloque international en éducation

qui réunit environ 1 500 chercheurs et chercheuses en science de l'éducation. La prochaine édition aura lieu en 2019.

- Dès ses débuts, en 1993, il a été constitué dans un esprit de décloisonnement. La vision du CRIFPE n'est nullement « mono-universitaire » : elle est au contraire « interuniversitaire », et son envergure est nationale, forte d'une masse critique de chercheurs et chercheuses. Le CRIFPE a pour objectif de réunir ceux et celles qui effectuent de la recherche sur la formation du personnel scolaire et sur la pratique enseignante. Le CRIFPE collabore avec le milieu scolaire grâce à de nombreux partenariats (CPIQ, AQEP et plusieurs autres organismes du milieu de l'éducation).
- Si au début l'accent était mis sur le personnel enseignant, parce qu'au cœur de tout programme, de toute réforme et de tout changement de pratique se trouve la relation entre l'enseignant et l'élève, au fil des ans, le CRIFPE s'est également intéressé au personnel non enseignant (psychologues, conseillers et conseillères pédagogiques), sans oublier les membres issus de la recherche en psychologie et en sociologie. Ici, ce sont moins les étiquettes qui comptent que la qualité de la recherche scientifique. Actuellement, l'objectif du CRIFPE, en plus d'effectuer de la recherche fondamentale, est de produire une base de connaissances utiles pour le personnel scolaire, qui bien qu'elles soient non obligatoires, elles sont néanmoins appuyées sur des données rigoureuses recueillies sur le terrain.
- Le CRIFPE intervient aussi sur le plan politique. Plusieurs de ses membres ont rédigé, en 2001, le référentiel de compétences qui régit actuellement la formation des maîtres au Québec. C'est aussi le cas pour le prochain référentiel de compétences, dont la parution est prévue pour 2019.
- Le CRIFPE intervient auprès des écoles. Par exemple, depuis cinq ans, il anime une communauté d'apprentissage professionnel (CAP) auprès de 70 jeunes enseignants et enseignantes en insertion professionnelle.
- Le CRIFPE croit que la recherche doit jouer sur plusieurs plans : auprès des enseignants et enseignantes, mais aussi auprès des autres acteurs de l'éducation.
- Le CRIFPE concentre ses travaux dans les domaines de l'enseignement et de la formation à l'enseignement tandis que d'autres centres de recherche se penchent davantage sur l'apprentissage. Le CRIFPE se dit prêt à collaborer avec ces derniers.

2.2. M^{me} Thérèse Laferrière, directrice du Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES)

- À sa fondation, le CRIRES avait pour objectif que la recherche informe les acteurs dans leurs interventions et que ces interventions, à leur tour, fournissent de l'information utile à la recherche. Il y a eu des périodes où le CRIRES s'est éloigné de cet objectif pour préciser la réussite scolaire et repérer les grands facteurs de la réussite scolaire.
- Depuis 1992, les deux axes de recherche du CRIRES sont : les pratiques proximales entre l'élève, l'étudiant ou l'étudiante et l'agent éducateur (c'est-à-dire comment on intervient) et les modes d'organisation de la formation, dont le service aux élèves (il y a là une légère interface avec le CRIFPE).
- Le CRIRES a des membres dans plus de 10 universités. Il compte plus de 50 chercheurs et chercheuses, plus de 250 étudiants et étudiantes et une centaine de partenaires, dont les centres de recherche suivants : CTREQ, CEFRIO et CRADLE (Finlande).

- Le CRIRES peut compter sur 25 partenaires dans le réseau PÉRISCOPE, dont le MEES, des réseaux de recherche [DIALOG pour les peuples autochtones, Écoles éloignées en réseau (EER) et Supporting Active Learning & Technological Innovation in Studies of Education (SALTISE)], des collèges et des communautés de praticiens.
 - Le PÉRISCOPE a pour mission de mettre en commun les résultats de recherche. Pour y arriver, le réseau utilise la théorie de l'activité pour noter où se trouvent les tensions entre les résultats et les différents regards des uns et des autres.
- Les principales embûches que doit surmonter le CRIRES sont liées :
 - À son penchant pour des approches écosystémiques et socioculturelles en matière de recherche-intervention. Les recherches participatives et collaboratives ainsi que les partenariats de recherche-pratique sous-tendent une conception participative de la recherche, ce qui s'avère plus long à construire.
 - Au financement de la recherche, dont les enveloppes budgétaires en éducation sont limitées.
 - À la dominance des paradigmes de recherche conventionnels.
 - Au temps requis (pour les chercheurs et chercheuses et les praticiens et praticiennes) pour la réalisation des recherches participatives et collaboratives. La mobilité des personnels scolaires pose des défis additionnels.
 - Aux conditions présentes sur le terrain pour le transfert des connaissances de la recherche.

2.3. M. Vivek Venkatesh, directeur du Centre d'études sur l'apprentissage et la performance (CEAP), de l'Université Concordia

- Le CEAP fut établi en 1988. Son premier directeur, M. Philip Abrami, avec l'aide de plusieurs collègues en éducation et en psychologie, a fondé le CEAP avec la mission de créer un partenariat collaboratif et fructueux entre les chercheurs et chercheuses, les étudiants et étudiantes, les éducateurs et éducatrices du milieu de pratique et les agences décisionnelles du Québec, du Canada et de l'étranger.
- Le CEAP a pour objectif d'assurer le transfert de pratiques efficaces et applicables à grande échelle qui favorisent la littératie et la numératie, les compétences scolaires et universitaires, les compétences linguistiques, le développement de l'esprit critique, la littératie numérique et médiatique ainsi que la capacité d'apprentissage accrue.
- Le CEAP est constitué de 27 membres réguliers, de 6 chaires de recherche, de 62 collaborateurs et collaboratrices, de 102 étudiants et étudiantes, de 5 postdoctorants et postdoctorantes et de 18 membres du personnel.
- Le CEAP a deux axes de recherche : le premier porte sur l'apprentissage et la performance et le second porte sur les outils pour apprendre. Les objets d'apprentissage dans ces deux axes s'intéressent aux objets disciplinaires (langues, sciences, citoyenneté, etc.) et des objets transversaux (raisonnement, métacognition, etc.). Ils sont mis en œuvre en contexte scolaire, extrascolaire, numérique, national et international, et ils sont conçus et évalués dans une perspective cognitive, neuroscientifique, didactique, sociocognitive, etc. Les deux axes permettent de créer des équipes pluridisciplinaires.
- Voici quelques exemples des travaux du CEAP :

- Partenaire de la Chaire UNESCO en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents : mandat du MEES pour établir un état de la situation dans les universités québécoises et pour connaître les politiques au sein des universités. Dans le cadre de cette chaire, on a créé le projet Someone (Social Media Education Every Day), dans lequel on essaie de sensibiliser le grand public aux effets nocifs des paroles haineuses et de prévenir la radicalisation. Le groupe musical Landscape of Hate a également été créé.
- La Trousse d'apprentissage, qui est un ensemble d'applications pédagogiques en ligne qui développe l'alphabétisation et les capacités de lire et d'écrire des apprenants et apprenantes.
- Parmi les membres du CEAP à l'UQAM, il y a la Chaire UNESCO de développement curriculaire, dont le programme est associé aux pôles d'éducation en situation d'urgence (Kenya) et de curriculum éducatif en développement (République démocratique du Congo). Il y a aussi la Chaire de recherche sur l'intérêt des jeunes à l'égard des sciences et de la technologie (CRIJEST) et l'Équipe de recherche en éducation scientifique et technologique (EREST).
- Les principales embûches que doit surmonter le CEAP sont :
 - Le soutien à l'infrastructure en vue de développer sa capacité institutionnelle (le financement pour permettre à un chargé ou une chargée de projet de poursuivre le travail et la réflexion) et d'élargir son éventail de sources de financement externes.
 - Le transfert des savoirs : trouver les meilleures méthodes pour appliquer ses recherches sur le terrain, en partenariat avec des praticiens et praticiennes du milieu.
 - L'interdisciplinarité (criminologie, psychiatrie, droit, etc.) et le renouvellement des membres.

2.4. M^{me} Linda St-Pierre, présidente et directrice générale du Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ)

- La mission du CTREQ est de contribuer à l'innovation (dans le sens de la transformation des façons de faire) et au transfert de connaissances issues de l'alliance de la recherche et de l'expérience en vue de stimuler la réussite éducative (perfectionnement global des apprenants et apprenantes) au Québec.
- Le CTREQ veut contribuer au développement d'une culture scientifique et d'innovation pour que cela devienne un réflexe au quotidien.
- Le CTREQ est un pôle de développement de projets structurants avec deux points d'ancrage : les pratiques innovantes, pertinentes et efficaces et les connaissances scientifiques. Le CTREQ jouit d'un positionnement stratégique, puisqu'il s'exerce autant sur le terrain qu'en recherche. En tant qu'expert en matière de transfert, il met à contribution des acteurs dont les horizons sont variés et dont l'ordre d'enseignement diffère (approche systémique de la réussite éducative). Le CTREQ est également un laboratoire en contexte où l'on tente de prendre en considération les nouvelles idées à favoriser, l'expérimentation, le transfert et la documentation de nouvelles façons de faire.
- Le CTREQ offre cinq services personnalisés : le développement, l'adaptation, l'accompagnement, l'évaluation et la veille. Comme exemple d'adaptation, le CTREQ a collaboré récemment avec le CSE pour produire des outils de réflexion destinés aux milieux scolaires en lien avec l'avis sur la diversité des élèves à l'école primaire et secondaire. Il y a aussi le projet CAR, où les partenaires (ADIGECS et

- la Fondation Chagnon) veulent soutenir le développement de pratiques collaboratives dans les milieux scolaires. Dans ce projet, le CTREQ collabore avec 40 commissions scolaires.
- Le CTREQ est composé de 15 membres actifs (administrateurs et administratrices) et de 2 observateurs [ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) et MEES] qui ont un siège au conseil d'administration; il compte également 54 membres associés et 73 chercheuses et chercheurs associés.
 - Le CTREQ obtient son financement grâce à une subvention à l'innovation du MESI, qui représente 80 % de son budget de fonctionnement. Le reste du financement est fait par appel de projets. Chaque projet doit s'autofinancer.
 - Les principales embûches que doit surmonter le CTREQ sont :
 - Se faire connaître davantage : agrandir ses réseaux tout en maintenant ses collaboratrices et collaborateurs actuels (malgré les changements dans les milieux).
 - Bien faire comprendre ce qu'il fait.
 - Le CTREQ connaît aussi des défis :
 - Réunir les conditions favorables à un projet : trouver les partenaires clés et obtenir le financement.
 - Transformer les façons de faire avec un transfert véritable dans l'action au-delà des mots.
 - Les modalités de financement par projets rendent difficiles la continuité et la pérennité des projets.
 - Composer avec la diversité des regards croisés (ce qui représente aussi une richesse) sur le plan interpersonnel (climat de confiance), intersectoriel (santé et famille) et interordres (perspective d'apprentissage tout au long de la vie), puis à l'international.

2.5. M^{me} Nadine Arbour, coordonnatrice du Centre d'étude des conditions de vie et des besoins de la population (ECOBES), du Cégep de Jonquière

- ECOBES est reconnu à titre de centre collégial de transfert de technologie dans le domaine des pratiques sociales novatrices (CCTT-PSN¹) depuis 2009. La majorité des collèges privés et publics possèdent maintenant des centres de recherche reconnus dans différentes disciplines.
- La principale force distinctive d'ECOBES est son équipe de travail, composée de 15 personnes (enseignants chercheurs et enseignantes chercheuses, professionnels et professionnelles, chercheurs et chercheuses, et employés et employées de soutien). Il y a aussi des étudiants et étudiantes du collégial et de l'université (emplois rémunérés, stages ou travaux). Ensemble, ces personnes travaillent à la conception d'une vision commune de la recherche en éducation et en santé dans le cadre du développement social.
- ECOBES a un regard pluriel (qui provient de plusieurs disciplines, dont l'anthropologie, la biologie, la démographie, le développement régional, l'éducation, la géographie, les mathématiques, la psychologie, la neuropsychologie, la sociologie, la statistique et l'urbanisme) sur des problèmes émergents. ECOBES est un groupe axé sur l'innovation; il réalise surtout des études populationnelles et des études auprès des individus et leurs caractéristiques.

¹ Centres collégiaux de transfert de technologies en pratiques sociales novatrices.

- Au fil du temps, ECOBES a réalisé plusieurs travaux sur la persévérance scolaire des 12-17 ans. Maintenant, ECOBES incorpore un corpus de données sur les étudiants et étudiantes (ou sur les jeunes adultes) de 17-25 ans à l'égard de diverses problématiques.
- Une des caractéristiques d'ECOBES est de maintenir des liens durables avec les utilisateurs et les acteurs du système québécois d'innovation. ECOBES a réussi à sensibiliser le personnel enseignant et la communauté étudiante sur l'apport concret de la recherche sur la formation disciplinaire et pédagogique.
- Les partenaires majeurs d'ECOBES sont le MEES, le MESI, le Conseil régional en prévention de l'abandon scolaire (CREPAS) et la Corporation de recherche et d'action sur les maladies héréditaires (CORAMH). Les 15 personnes qui travaillent chez ECOBES font partie d'une cinquantaine de comités, d'instances ou de conseils d'administration au Québec et hors Québec.
- ECOBES s'appuie sur un modèle de transfert axé sur l'appropriation, inspiré du Réseau québécois en innovation sociale. Les trois grandes phases du modèle sont l'émergence du problème, l'expérimentation et l'appropriation. Le transfert se fait à plusieurs étapes par le maintien d'une communication efficace entre acteurs de la recherche, du milieu et de la pratique.
- ECOBES, comme tous les centres collégiaux, est évalué tous les cinq ans. Pour ce faire, il doit faire la cartographie de ses partenariats y compris tant les partenaires du système québécois d'innovation que ceux du milieu. Dans l'ensemble, il y a plusieurs partenariats avec les universités, les consortiums de recherche, les centres et les chaires de recherche universitaires, mais il existe aussi des partenaires internationaux. À cela s'ajoutent des partenariats avec les collèges et les CCTT.
- ECOBES est engagé dans le développement social. Pour la période 2012-2017, il a réalisé 132 projets de recherche, 25 projets d'accompagnement (sur de nouveaux résultats ou sur des données existantes), 78 projets et activités de formation et 263 activités de diffusion d'information avec des organismes sociaux et communautaires, des regroupements et des organismes publics et parapublics.
- Les principaux enjeux et défis d'ECOBES sont :
 - D'être un vecteur d'innovation et un lien de proximité avec la communauté : valoriser la recherche dans les cégeps en région (les collèges sont propices à l'embauche et à la poursuite d'une carrière en recherche) et attirer la main-d'œuvre qualifiée, puis la conserver en région.
 - D'intégrer de meilleures pratiques à long terme pour les organisations et la communauté : concevoir des outils pour mesurer et maximiser les incidences et les retombées des recherches auprès des organisations et de la communauté.
 - L'accès et la maximisation des données de recherche : aux grandes enquêtes et aux données administratives et aux données provenant de la recherche.

2.6. Discussions et questions

Quelles sont les nouvelles collaborations à mettre en place pour aller plus loin (mieux fédérer la recherche et regrouper les chercheurs et chercheuses)?

- Entre les différents acteurs en recherche dans le domaine de l'éducation, il pourrait y avoir un dossier mis en commun par année.

- Comment les responsables du financement de la recherche peuvent-ils engager les praticiens et praticiennes dès le début d'un projet de recherche? Souvent, il revient aux chercheurs et chercheuses d'intéresser les acteurs sur le terrain. Le Fonds des services aux collectivités, issu du MEES, en est un bon exemple. On doit aussi examiner le programme AUDACE. Il faut travailler ensemble à la conception des problèmes avant d'entrer dans des partenariats de recherche.
- Un exemple du réseau collégial : Chaque année, un questionnaire est acheminé à la communauté étudiante (environ 27 000), lequel relève les caractéristiques des étudiants et étudiantes dans leur parcours, leur statut socioéconomique, etc. En 2018, avec la collaboration de la Fédération étudiante collégiale du Québec et ECOBES, il a été possible d'aller plus loin dans la compréhension de ces bases de données.

À propos de l'accès aux données ministérielles :

- Des chercheurs et chercheuses soulèvent l'enjeu de l'accès aux données administratives du réseau scolaire. Actuellement, il est difficile de savoir précisément combien d'enseignants et enseignantes décrochent de la profession. Il serait souhaitable d'avoir accès à des données fiables, notamment des données longitudinales sur les élèves et le personnel enseignant, et même à du financement pour bâtir ces données.
- Du côté du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, il est vrai qu'une meilleure diffusion des données doit être considérée. Est-ce qu'un tiers-lieu à l'égard des données serait envisageable? Le Ministère ne détient pas nécessairement toutes les données. Cela passe par une collaboration avec les commissions scolaires, notamment.
- Le problème d'accès aux données n'est pas l'apanage du domaine de l'éducation : on constate la même chose dans le domaine de la santé, du travail social, etc.

À propos de la disponibilité des données au sein des commissions scolaires du Québec :

- Les commissions scolaires recueillent des données assez précises, mais chaque commission scolaire les gère à sa manière.
- Il serait possible de constituer une banque de données à partir de l'information qui provient des ressources sur le terrain (établissements, commissions scolaires et centres régionaux) pour faciliter le partage entre divers praticiens. Les réseaux scolaires francophone et anglophone sont ouverts à une meilleure collaboration à cet égard.

À propos de l'enjeu de la transmission des données entre les ordres d'enseignement : par exemple, les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)

- Il faut miser sur une collaboration interordres et rendre les renseignements sur les élèves plus facilement accessibles pour mieux connaître leurs parcours, leurs préoccupations et les mesures mises en œuvre au primaire et au secondaire qui ont porté fruit.

À propos des données manquantes :

- Il serait nécessaire de procéder à une réflexion collective sur les données manquantes. Il y a multiplication des collectes de données dans les écoles et sous-utilisation des données existantes qui mériteraient d'être mises à la disposition de tous. Pour y arriver, il faut du temps, du soutien et de l'organisation.

- Il y a matière à réflexion sur la mise en commun des données administratives, des données de recherche et des données des grandes enquêtes au Québec.
- Il faudrait renforcer la collecte de données descriptives de base sur la réussite scolaire. On rappelle l'importance du financement pour être en mesure d'utiliser les données disponibles (transfert des connaissances). Il faudrait collaborer pour trouver une structure ou une modalité de transfert vers d'autres milieux.

À propos des approches à l'égard du transfert des connaissances :

- L'accompagnement est essentiel. Il faut être au même niveau que l'organisation qu'on accompagne (aller à sa vitesse) pour s'assurer que le travail de transfert soit durable. L'accompagnement doit être généralisé, entièrement financé et reconnu dans le parcours universitaire des chercheurs et chercheuses.
- Il faut soutenir la pratique enseignante dans la classe. Dès le début d'un projet, il faut se demander comment le faire passer dans la classe.
- Il n'est pas facile pour tous les chercheurs et toutes les chercheuses d'accéder au milieu de pratique. Il existe plusieurs obstacles (comité d'éthique universitaire, balises des commissions scolaires, influence des syndicats locaux, etc.).

3. PRÉSENTATION DES CHAIRES DE RECHERCHE

3.1. M^{me} Carmen Dionne, professeure titulaire au Département de psychoéducation, et titulaire de la Chaire UNESCO en dépistage et évaluation du développement des jeunes enfants de même que de la Chaire de recherche du Canada en intervention précoce, de l'Université du Québec à Trois-Rivières

- La Chaire UNESCO travaille en partenariat avec différents milieux (accompagnement et soutien).
- Différentes infrastructures de recherche partagent des activités communes et travaillent avec les mêmes outils en vue du développement et de l'évaluation de pratiques.
- Certaines conditions sont essentielles pour que la rencontre soit heureuse entre chercheurs et chercheuses, et praticiens et praticiennes : adopter une perspective de développement durable de la recherche, formuler des projets qui répondent au besoin de connaissance, travailler près des milieux (avec le soutien d'un comité consultatif).
- Les défis sont : l'établissement de liens solides ainsi que le maintien de la capacité à mettre en œuvre des activités qui tiendront compte à la fois du groupe dans son ensemble et des enfants ayant des besoins particuliers.
- Assurer l'implantation d'un projet de recherche est en soi un champ de recherche.

3.2. M. Paul Bélanger, président du comité scientifique, Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison, du Cégep Marie-Victorin

- Il faut créer un réseau d'échange international des promoteurs de la recherche en éducation dans les prisons et faire un lien entre la recherche appliquée partout dans le monde.
- Même en milieu conservateur (par exemple au Texas), l'éducation en prison a des retombées positives. La diminution de la population carcérale (augmentation de la réintégration dans la société) est la meilleure façon de convaincre les gouvernements.
- Par la participation à l'éducation, la prison peut devenir un endroit où l'on se reconstruit.

- L'éducation dans les prisons a un effet sur le climat de sécurité.
- Les différents volets de cette éducation sont : la littératie fonctionnelle (écriture et lecture) et l'enseignement général (primaire et secondaire).
- Les défis sont : de trouver davantage de financement (en particulier auprès du gouvernement fédéral), puis d'animer et de renforcer la recherche (le changement est en cours).

3.3. M. Patrice Potvin, titulaire de la Chaire de recherche sur l'intérêt des jeunes à l'égard des sciences et de la technologie (CRIJEST), de l'Université du Québec à Montréal

- La formule de la chaire a été élaborée à la demande de commissions scolaires (huit à l'origine) de la Montérégie dans le but de comprendre l'intérêt des jeunes à l'égard des sciences et de la technologie et les facteurs qui les influencent afin de fonder les interventions sur les résultats de ces recherches.
- Les trois grands types d'activités de la chaire sont : l'analyse d'études internationales sur l'intérêt pour les sciences et la technologie; l'enquête auprès de 8 000 élèves du primaire et du secondaire des commissions scolaires partenaires; le travail en communauté de praticiens regroupant annuellement de 20 à 30 enseignants et enseignantes, 10 conseillers et conseillères pédagogiques et 2 chercheurs et chercheuses.
- Les communautés d'apprentissage professionnel (six journées par année scolaire) sont consacrées aux interventions pédagogiques élaborées avec le personnel enseignant et testées sur des élèves. La recherche et l'intervention se nourrissent mutuellement.
- Pour former le personnel enseignant, il faut un accompagnement soutenu sur plusieurs années, ce que la chaire permet (sur cinq ans). Il faut dépasser la peur d'être jugé (pour les enseignants et enseignantes), créer un intérêt et assurer la durabilité.
- Les élèves sont suivis en mode longitudinal, ce qui permet de développer des arguments causals.
- Le défi est de financer la formule assez longtemps (sur cinq ans) pour avoir un effet sur la pratique du personnel enseignant.

3.4. Discussions et questions

- Les cégeps sont des lieux de recherche. Il faudrait trouver un mode de financement de la recherche au collégial qui permette de libérer les enseignants et enseignantes. Il faut également stimuler la collaboration entre les collèges et les universités.

À propos des conditions pour faciliter la recherche en milieu scolaire :

- La formule en chaire (sur cinq ans) facilite le travail : un seul moment pour le comité d'éthique et le financement.
- Il n'y a pas qu'un seul modèle; c'est un bassin d'expériences qui se construit au fil du temps. Il faut comprendre les règles de fonctionnement des deux milieux (celui de la recherche et celui du milieu de pratique).
- Il faut mieux prendre en considération que la recherche en milieu de pratique peut affecter la productivité des chercheurs et chercheuses (nombre de publications) et leur parcours professionnel.
- Il faut conjuguer les besoins pour être dans une situation de collaboration.
- Il faut une valeur ajoutée, perçue par les deux milieux (ouverture aux compromis). Les élèves doivent être au centre des préoccupations.

- Lorsque les besoins du milieu de pratique et de la recherche se rejoignent, il y a formation d'un troisième milieu, celui où l'on se trouve plus outillé pour générer des solutions.

À propos des obstacles au sein des commissions scolaires :

- Les milieux doivent connaître les besoins en recherche pour assurer une meilleure planification.
- Il faut tenir compte des écoles en région dans l'élaboration de projets de recherche.
- La recherche est un risque et les résultats ne sont pas garantis.
- Il est difficile de déterminer quelles recherches sont les plus pertinentes pour un milieu.
- Il y a un travail à faire auprès des directions d'école et des équipes-écoles (y compris les parents) pour garantir une meilleure adhésion à la recherche (le personnel enseignant a besoin de cette adhésion).
- Les obstacles à anticiper : aménagement d'horaires, manque de personnel suppléant (contexte de pénurie), collaboration des syndicats, le temps pour assurer le développement professionnel, etc.
- Il faut une suite à la recherche, afin de vulgariser les résultats et les mettre en pratique. Il faut prendre soin des partenariats et les entretenir même s'il n'y a plus de financement.
- L'amont et l'aval de la recherche sont mal financés.
- La culture de collaboration se construit dans le dialogue. Il faut établir des priorités, car on ne peut pas tout faire à l'échelle de l'école.
- On déplore la disparition des directions régionales comme lieu de concertation.
- Les journées où il est possible de se rendre dans les écoles sont difficiles à concilier avec l'horaire des chercheurs et chercheuses, qui peuvent difficilement se dégager.

4. PRÉSENTATION SUR L'INSTITUT NATIONAL D'EXCELLENCE EN ÉDUCATION (INEE)

4.1. M. Martin Maltais, président du groupe de travail sur la création d'un Institut national d'excellence en éducation (2017-2018) : sommaire des mémoires soumis concernant l'INEE

- Selon le mandat confié au groupe de travail, l'Institut national d'excellence en éducation :
 - Ne sera pas un organisme de recherche scientifique.
 - Ne jouera pas un rôle central pour fédérer la recherche scientifique en éducation.
 - N'a pas, dans sa conception actuelle, l'idée d'orienter la recherche scientifique en éducation (plusieurs autres joueurs le font).
 - N'est pas explicitement un organisme de transfert (d'autres joueurs sont mieux placés pour le faire, dont les universités).
 - N'a pas un mandat qui chevauche celui d'organismes existants.
 - N'est pas envisagé comme un outil du capital, d'un parti ou d'une idéologie qui viserait l'asservissement du personnel enseignant, d'autres personnels ou de quiconque.
- L'idée de créer un organisme ou une instance qui rendrait compte aux acteurs des milieux de pratique enseignante des résultats de la production scientifique en éducation a reçu un large appui des participants au 2^e Forum régional francophone, en 2017.
- La forme proposée pour l'INEE prend sa source dans de nombreux échanges entre différents praticiens, leaders de l'éducation et autorités gouvernementales.
- À l'issue des consultations menées, **cinq principes** ressortent concernant la création de l'INEE :



- **Le premier**, qui fait l'unanimité parmi les personnes consultées, concerne la finalité d'un institut de ce genre, soit : rendre accessible l'état des connaissances scientifiques et des pratiques avérées pour l'ensemble des acteurs qui travaillent à la réussite éducative.
 - **Le second** porte sur l'indépendance de l'organisation et de ses membres.
 - **Le troisième** concerne les types de savoirs et l'étendue des savoirs scientifiques dont il est important de rendre compte aux usagers. Les consultations ont mis en relief l'importance d'examiner, outre les savoirs scientifiques, les savoirs d'expérience et les contextes. Elles ont aussi permis de rappeler l'importance de faire rapport tant des résultats de recherches qualitatives que quantitatives et d'agir avec prudence concernant la hiérarchisation des niveaux de preuve.
 - **Le quatrième** porte sur la place et le rôle d'un institut de ce genre. Les personnes consultées souhaitent qu'il ait une relation de proximité avec tous les acteurs et tous les groupes, notamment le Ministère, le Conseil supérieur de l'éducation, les universités, les organismes de transfert, les personnels (cadres, enseignants et enseignantes, professionnels et professionnelles) et l'ensemble des organismes qui travaillent actuellement auprès des élèves et du public. Bref, un grand nombre d'entre eux souhaitent que l'INEE agisse comme un « phare » de la réussite éducative.
 - **Le cinquième** suggère que l'INEE joue un rôle significatif auprès des acteurs de la réussite éducative et détermine les besoins de formation avec ces derniers en collaboration avec les autres acteurs de la réussite éducative, notamment les universités, dans la formation et l'accompagnement des personnels.
- Personne n'estime que l'INEE soit la solution à tout, mais tous souhaitent qu'il participe à un ensemble de mesures à mettre en place. La création de l'INEE doit s'inscrire dans un ensemble de mesures (également inscrites dans la Politique sur la réussite éducative) et s'accompagner de modalités d'appropriation.

4.2. M. Dominic Bertrand, directeur général de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys et membre du groupe de travail sur la création d'un Institut national d'excellence en éducation

- Le milieu de l'éducation se complexifie de plus en plus et nécessite d'être alimenté par la recherche. Dans sa commission scolaire, on trouve 63 % d'élèves dont la langue maternelle est autre que le français et 82 % d'élèves issus de l'immigration (première ou deuxième génération). En 2017-2018, la commission scolaire a ouvert plus de 150 nouveaux groupes parce qu'elle a accueilli 3 200 élèves de plus que l'année précédente. Il y a environ 400 élèves en classe d'accueil qui intégreront les classes ordinaires dans un avenir très rapproché.
- Pour le personnel enseignant et les directions d'école, les enjeux sont grands. Il faut outiller les directions d'école à jouer leur rôle de leader pédagogique.
- Le financement ne règle pas tous les problèmes. Tout n'est pas question d'argent : l'organisation joue également un rôle important. Il faut faire les choses autrement. Toutefois, on ne peut pas demander aux milieux scolaires d'en faire toujours plus avec moins. La collaboration avec les milieux de la recherche universitaire est essentielle pour soutenir la pratique de tous les intervenants et intervenantes scolaires. M. Bertrand donne l'exemple du Centre d'intervention pédagogique en contexte de diversité, où les chercheurs et chercheuses sont sur le terrain dans les écoles et

travaillent auprès des services éducatifs; à ses yeux, cela fait toute une différence. Les enseignantes et enseignants terminent leur journée moins fatigués, ce qui en fait une situation gagnante en vue de promouvoir la recherche.

- Il faut faciliter le travail du personnel enseignant. Il y a un travail à faire pour bien transmettre les stratégies d'enseignement en classe.

4.3. Discussions et questions

À propos du statut de l'INEE (mandataire de l'État) :

- Le statut de mandataire de l'État et l'indépendance ne sont pas tout à fait vrais pour l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Le président-directeur général ainsi que le conseil d'administration de l'INSPQ sont nommés par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Tous les résultats des travaux sont publics. L'INSPQ connaît les mêmes difficultés d'accès aux données que le milieu de l'éducation.

À propos de la réussite éducative comme seul objet d'étude (restrictif comme champ d'études) :

- Il faut prendre la réussite éducative dans son sens large. Cela déborde du domaine de la diplomation et de la réussite scolaire.

À propos de l'impact de l'INEE sur le financement de la recherche en éducation :

- Les orientations de l'INEE quant à l'accessibilité des résultats de recherche ainsi que la détermination des besoins de recherche et des moyens d'y répondre peuvent avoir une incidence sur le financement de la recherche en éducation. Il est possible que les organismes subventionnaires soient influencés par les besoins de recherche établis par l'INEE. Il arrive parfois que les chercheurs et chercheuses devancent les besoins exprimés par les milieux.
- L'INEE a pour volonté de répondre principalement aux besoins exprimés par les milieux scolaires.

À propos du rôle de l'INEE : Est-ce que l'INEE couvre l'aspect de l'éducation tout au long de la vie?

- La quête d'excellence passe par la formation générale des jeunes, la formation générale des adultes, les secteurs privé et public, les commissions scolaires à statut particulier ainsi que les secteurs anglophone et francophone.

À propos des missions du Conseil supérieur de l'éducation et de l'INEE :

- La mission traditionnelle du Conseil supérieur de l'éducation était de produire des synthèses critiques de la documentation scientifique sur tous les aspects qui concernent l'éducation. Est-ce que cela entre en conflit avec la mission de l'INEE?
- Il n'y a pas de double emploi. La mission du Conseil supérieur de l'éducation est d'aviser le ministre de l'Éducation sur toutes questions relatives à l'éducation. L'INEE n'intervient pas du tout dans la même sphère.

À propos des modalités de transfert des connaissances :

- Avec l'INEE, il y a une volonté d'assurer le transfert des connaissances et de réduire l'incertitude des personnes qui travaillent en science de l'éducation. Il faut toutefois trouver comment y arriver sans trop simplifier les choses. L'INEE répond à un souhait de certitudes, mais la recherche évolue sans

cesse, les réalités multiples de l'éducation font en sorte que les résultats de recherche ne sont pas toujours applicables d'un milieu à l'autre.

- L'INEE souhaite rendre compte des connaissances, mais aussi des nuances sur certaines questions. Il faut que cela soit accessible à tous les interlocuteurs du monde de l'éducation, sans être envahissants. Les acteurs doivent pouvoir faire une lecture nuancée des résultats de la recherche scientifique sur toutes les questions qui concernent l'éducation.

À propos du rôle de l'INEE en enseignement supérieur :

- Il devrait y avoir un volet pour le collégial puisqu'il y a des enjeux pour améliorer la diplomation. C'est la même chose pour les universités, toutefois cela ne fait pas partie du mandat de l'INEE.

5. PRÉSENTATION DE RÉSEAUX DE RECHERCHE EN SANTÉ

5.1. M^{me} Carol Richards, fondatrice et chercheuse au Réseau provincial de recherche en adaptation-réadaptation (REPAR)

- Le REPAR a été créé à la suite d'un appel d'offres du Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ) à l'automne 1993 en vue de créer huit réseaux thématiques qui répondent aux priorités du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Auparavant, un réseau de consortiums interétablissements jouait ce rôle.
- Le REPAR est composé de chercheurs et chercheuses, de cliniciens et cliniciennes, et d'étudiants et étudiantes qui s'intéressent à différents aspects de l'adaptation et de la réadaptation des personnes qui sont à risque de présenter ou qui présentent une déficience physique ou cognitive par une approche interinstitutionnelle, interdisciplinaire et intersectorielle.
- Le REPAR se fonde sur une gestion participative et transparente entre un conseil d'administration et un conseil scientifique.
- Avec le REPAR, le travail de recherche dans le milieu vient maintenant des besoins des cliniciens et cliniciennes.
- Le REPAR offre un programme de libération pour le personnel qui veut se perfectionner. Il offre aussi des bourses pour les étudiants et étudiantes.
- Le REPAR a mis sur pied un système d'appels d'offres qui nécessite une concertation entre les différents groupes de recherche pour faire en sorte que les gens travaillent ensemble en interdisciplinarité.
- Le REPAR a une portée nationale et il est un chef de file en réadaptation.

5.2. M^{me} Pierrette Gaudreault, directrice du Réseau québécois de recherche sur le vieillissement

- Le réseau a pour mission de stimuler la recherche et les découvertes portant sur les aspects biologiques, cliniques, populationnels, sociaux et sociétaux du vieillissement, en vue de favoriser un vieillissement en santé et actif et qui permet de demeurer à domicile, en concordance avec le désir de la population québécoise âgée (garder sa tête et ses jambes et pouvoir rester chez soi).
- Il a pour mission de promouvoir le développement et l'évaluation d'interventions efficaces qui peuvent prévenir ou ralentir l'expression des déclin physiologiques, des maladies chroniques, de la fragilité, des incapacités et de la perte d'autonomie des aînés.

- Il a pour mission de favoriser la recherche visant l'amélioration de la qualité des soins et des services de santé offerts aux aînés et la promotion de leur qualité de vie et de leur bien-être au cours des différentes phases de la vieillesse.
- Cette mission doit se réaliser dans un contexte d'échange, de transfert et de partage de connaissances, non seulement avec les milieux scientifiques par le soutien de recherche interdisciplinaire, transdisciplinaire et intersectorielle innovante et de haut niveau, mais aussi en partenariat avec la population âgée, les professionnels et professionnelles de la santé et les communautés de pratiques, les gestionnaires et les décideurs (de même qu'avec le secteur privé).
- L'objectif du réseau est de faire évoluer tous les aspects de la recherche dans le domaine du vieillissement.
- Il existe plusieurs regroupements thématiques qui réunissent une masse critique de chercheurs et chercheuses et d'étudiants et étudiantes pour proposer une vision globale sur un thème.
- Les thèmes structurants sont : la santé cognitive et mentale, la mobilité, et le continuum de soins et de services de santé.
- Le réseau est incapable de couvrir tous les aspects intéressants; il a alors recours à des partenariats scientifiques et financiers avec des réseaux complémentaires.
- Le réseau a le devoir de rayonner et de nouer des partenariats à l'étranger (plusieurs partenariats canadiens et internationaux).
- Le réseau travaille dans un contexte d'échange, de transfert et de partage de connaissances.
- Le principal défi est de s'adapter aux situations qui se présentent.

5.3. Discussions et questions

À propos des chercheurs et chercheuses :

- Au REPAR, les chercheurs et chercheuses incluent principalement les professeurs et professeures d'université qui font partie du centre, mais aussi des chercheurs et chercheuses qui ne contribuent pas directement avec le centre de même que des étudiants et étudiantes.
- Selon les chartes, ce sont des professeurs et professeures universitaires qui doivent faire une demande au réseau pour être associé à un axe de recherche. Il y a aussi des chercheuses et chercheurs associés (professionnels de recherche dans le domaine) et des membres étudiants (deux ans avec possibilité de renouvellement).
- Les chercheurs et chercheuses doivent demeurer en activité pour maintenir leur affiliation. Après deux ans d'inactivité, on les invite à devenir chercheuses et chercheurs associés.

À propos de la collaboration :

- En santé, les membres de réseaux thématiques collaborent entre eux.
- Pour travailler sur des thèmes autres que ceux qui leur sont propres, les centres créent des partenariats scientifiques et financiers.

Il y a un gouffre entre le financement de la recherche en santé et celui en éducation (un écart de 200 \$ entre les deux en faveur du premier).

6. DISCUSSIONS GÉNÉRALES

- Cette première rencontre a permis de briser la glace. Il faudra en rediscuter, notamment à la lumière des priorités du nouveau gouvernement.
- Il faudra prévoir une autre rencontre pour faire connaître les difficultés systémiques du milieu qui nuisent au transfert des connaissances.
- La communication et la diffusion ont été peu abordées. Il faut réussir le transfert des connaissances de façon systémique – ce que permet la communauté d'apprentissage. Il faut également partager des expertises complémentaires pour ne pas aboutir à des prescriptions.
- Il importe de parler de la façon dont les milieux peuvent porter leurs préoccupations à l'attention des chercheurs et chercheuses.
- Il importe d'instaurer un rapport égalitaire entre les chercheurs et chercheuses et le personnel scolaire pour que les savoirs ne soient pas communiqués comme des prescriptions.
- Les partenaires de recherche peuvent être des membres du personnel enseignant, mais aussi des élèves, des parents, etc.
- Le développement de partenariats exige de tableur sur : 1) la durée (pour le financement); 2) les chercheurs et chercheuses et les praticiens et praticiennes, de façon à évoluer à l'intérieur d'une échelle raisonnable.
- Peu de place est accordée à la recherche dans la formation à l'enseignement. La profession est insuffisamment ancrée dans des données provenant de la recherche.
- Le personnel enseignant et les directions d'école n'ont que peu de connaissances de la recherche par rapport à des groupes professionnels correspondants en santé.
- Il faut déterminer un projet ou un objet de recherche commun et définir les priorités ensemble pour déterminer la pertinence des objets de recherche.
- Il faut arriver à surmonter les querelles entre les positions et les écoles de pensée, cesser de travailler en vase clos et préconiser une approche inclusive.
- Il est étonnant de constater que les chercheurs et chercheuses de même que les praticiens et praticiennes en éducation se connaissent trop peu même si leurs préoccupations sont communes. Il leur faudrait un lieu de partage à cette fin, lequel devrait aussi inclure les directions d'école.
- Pour déterminer les objets de recherche, il faudrait actualiser la réflexion, car les consensus à ce sujet sont vieux d'une dizaine d'années (on parlait alors d'EHDA ou de littératie alors qu'aujourd'hui se posent des problèmes comme la violence à l'école).
- Certaines des conditions actuelles, dont le défi démographique (croissance du nombre d'élèves et d'étudiants) et les objectifs de rehaussement de la scolarisation, créent une conjoncture favorable à la clarification des besoins de recherche en éducation.

CONCLUSION DU FORUM

Pour ce qui est des suites à donner, M^{me} Poissant, du FRQSC, exprime son intérêt à porter une attention aux enjeux de durée du financement de la recherche, aux besoins en matière de bases de données, et à la prise en compte d'autres indicateurs que les publications pour évaluer la recherche. Elle précise en outre que, même si l'idée de « patients partenaires » peut sembler attrayante, elle n'est pas forcément adaptée aux

besoins en éducation où on aurait plutôt avantage à penser en termes d'« experts partenaires ». Une réflexion devra aussi porter sur le statut des partenaires de recherche. Enfin, considérant les témoignages d'appréciation, M^{me} Lassonde, du CSE, rappelle que cette première rencontre ne sera pas la dernière et qu'il importera, dans la perspective de fédérer la recherche en éducation, de répéter un tel rendez-vous et de s'assurer que tous les groupes concernés y participent (dont certains étaient absents à cette première, par exemple des représentants du personnel enseignant, des parents et des élèves).